



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 72242

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation des gardes champêtres communaux. Un grand nombre d'entre eux sont fortement préoccupés par l'avenir de leur profession et ils ont le sentiment d'être oubliés dans le cadre des textes législatifs ou réglementaires. Ils se demandent si le Gouvernement entend supprimer le corps des gardes champêtres des communes. Il le remercie de bien vouloir lui donner des précisions sur les orientations qu'il souhaite donner à cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72242

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 418